



HYDROPROBAT 6767

HYDROFUGE D'IMPRÉGNATION PEINTABLE
SANS SILICONES POUR MURS – FACADES - CHEMINÉES
A USAGES PROFESSIONNELS

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de complexes organométalliques en dispersions dans des solvants d'application hydrocarbonés.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- ASPECT PHYSIQUE : Liquide
- MASSE VOLUMIQUE : 790 g/l
- RÉACTION CHIMIQUE : Neutre
- POINT d'ÉCLAIR : 40 °C Afnor coupe fermée SETAFLASH automatique série 7
- COULEUR : Incolore
- ODEUR : Caractéristique de solvant.
- POUVOIR COUVRANT MOYEN : Selon porosité des supports 1 litre pour 2 à 4 m²
- TEMPS DE SECHAGE : minimum hors d'eau : 5 à 6 Heures
complet : 5 Jours.



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- ◆ **Prêt à l'emploi**, mono-composant ne nécessite pas de matériel d'application spécifique, non teinté.
- ◆ **Non miscible dans l'eau.**

Hydrofugeant sans silicones ou dérivés siliconés, facilement recouvrable pour cheminées, façades et murs microporeux ou poreux

Révision n° 5 – DHMJ -

Suite fiche technique **6 7 6 7**

 **E.R.P.** ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon



HYDROPROBAT 6767

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Révision n° 5 – DHMJ -

- ◆ **ACTION HYDROFUGE LONGUE DUREE.**
- ◆ Efficace pendant plusieurs années (plus de 8 à 10 ans selon les supports), agit par imprégnation en profondeur. Grâce à son pouvoir pénétrant et de diffusion par capillarité, sa fluidité nettement inférieure à celle de l'eau, le produit se disperse dans les pores et dans la masse du support à traiter.
- ◆ **EFFET RAPIDE APRES EVAPORATION DU SOLVANT**, puis réaction chimique et solidification au sein du matériau.
- ◆ En faisant obstruction aux remontées capillaires, provoque l'assèchement des matériaux traités, *limite les phénomènes de condensation d'eau dans les matériaux traités* et participe ainsi aux économies d'énergie.
- ◆ **Hydrofuge, transparent, incolore**, il ne tâche pas et évite les remontées capillaires, les pénétrations ou infiltrations de provenance latérale (pluies, projections ou ruissellements d'eau occasionnels, etc...)
- ◆ Protège contre l'humidité, réduit les dégâts du gel et l'incrustation des salissures : suies, végétaux, mousses, algues, lichens, pollution urbaine ; sur les façades, matériaux de construction, bétons parfaitement durs, bétons alvéolaires, crépis à la chaux ou enduits de ciments, murs de pierres en grès ou en calcaire, de briques ou de parpaings, joints poreux, façades, décors et ornements architecturaux, souches de cheminées et solins de ciment non étanche, etc...

Les surfaces traitées restent perméables à l'air et peuvent être, une semaine après, soit lavées, soit recouvertes de papier peint ou de peinture adaptées aux supports devenus hydrophobes

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Reboucher les fissures, lézardes, trous supérieurs à 0,2 mm. **SI NECESSAIRE, LAISSER SECHER TOTALEMENT.**

- TRAITER PAR IMPREGNATION EN PERIODE NON PLUVIEUSE.

- Appliquer sur surfaces propres débarrassées des parties non adhérentes ou poudreuses, éliminer mousses, Lichens, efflorescences, etc. Si nécessaire, lessiver les surfaces grasses, rincer à l'eau et laisser sécher avant de faire l'application notamment en cas de lavage haute pression.
- Utiliser la brosse, le rouleau (le matériel doit être parfaitement propre, **sec** et réservé pour l'application du produit).
- En fonction du support et de sa porosité, traiter par imprégnation, de bas en haut, en une ou deux couches à 4 ou 5 heures d'intervalle afin d'obtenir une protection hydrofuge en profondeur aussi dense que possible.
- Protéger les surfaces de la pluie pendant 5 à 6 heures

N.B. : Dans le cas de support pouvant craindre une modification de teinte, faire un essai préalable de compatibilité sur une petite surface. **Ne pas appliquer sur supports humides**

Suite fiche technique **6 7 6 7**

 **E.R.P.** ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon



HYDROPROBAT 6767

Suite fiche technique **6 7 6 7**

Révision n° 5 – DHMJ -

RECOMMANDATIONS



Contient des SOLVANTS HYDROCARBONÉS

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

XN NOCIF

R 10 Inflammable.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

S 23 Ne pas respirer les vapeurs.

S 24 Éviter le contact avec la peau.

S 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S 62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Éviter les contacts prolongés ou répétés avec l'épiderme en utilisant des gants appropriés.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Refermer l'emballage après utilisation pour éviter tout risque d'introduction d'humidité ambiante, tout bidon entamé doit être employé rapidement. L'incorporation d'humidité ou d'air humide dans le produit provoque une augmentation de viscosité ne permettant plus l'utilisation du produit. **Stocker dans un endroit frais et ventilé.**

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



 **E.R.P.** ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon

Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68
Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 4675 ZA
Site [http// www.produits-erp.com](http://www.produits-erp.com) Email produits.erp@wanadoo.fr